

23 février 2017 | par Florence Guernalec

## La fraude en baisse en Île-de-France

**Le taux de fraude dans les transports est en baisse sur l'ensemble du réseau francilien en 2016 par rapport l'année précédente. Cependant, la région Île-de-France, le Stif, la RATP, SNCF Transilien et Optile ne relâchent pas leurs efforts et lancent une nouvelle vague de communication contre la fraude, et maintiennent des opérations de contrôle.**



C'est dans le tramway que le taux de fraude est le plus élevé. © CC-BY Greenski

Avec une baisse des taux de fraude allant de 13 à 27%, les chiffres en Île-de-France sont assez spectaculaires même si les résultats obtenus sont très contrastés en fonction des modes de transport.

Le tramway et le bus restent de loin les réseaux où le taux de fraude est le plus élevé : 10,4% en 2016 contre 11,9% en 2015 (-13%) ; le RER est à 2,2% contre 3% (-27%) et le réseau ferré, 2,2% contre 2,6 (-15%). De son côté, SNCF Transilien affiche un taux de validation en hausse de 9%.

Cette baisse du taux de fraude, mesurée sur l'ensemble du réseau RATP et SNCF Transilien en 2016, n'est pas le fruit du hasard : tout d'abord, l'entrée en vigueur du passe Navigo dézonné le 1er septembre 2015 a sans doute contribué indirectement à sa baisse. Puis le vote de la loi Savary-Le Roux en mars 2016 a, notamment, durci les sanctions et renforcé les moyens de lutte contre la fraude. Enfin, une campagne d'information et de sensibilisation a été menée à partir de la rentrée 2016 avec un renforcement des opérations de contrôle.



Forts de ces résultats, la région Île-de-France, le Stif, la RATP, SNCF Transilien et Optile poursuivent leurs efforts et lancent une nouvelle vague de communication contre la fraude dans les transports. Ainsi, du 21 février au 7 mars 2017, une nouvelle campagne d'affichage sera diffusée sur l'ensemble du réseau francilien.

Parallèlement, la RATP, qui compte 1.250 agents dédiés au contrôle, va mener des actions de contrôle, en particulier, sur le réseau tramway. L'opérateur annonce une opération "Ensemble contre la fraude".

SNCF Transilien a également accentué en 2016, les opérations de bouclage de gares et mis en place un programme d'assermentation d'agents des gares pour leur permettre de procéder à des opérations de contrôle, ce qui lui a permis de doubler le nombre d'agents assermentés depuis septembre 2016.